



Conférence de l'ACIT 2021 Formulaire de participation pour les commanditaires

Remplissez ce formulaire et retourner le à :
Wanda Byron, secrétariat du Conférence de l'ACIT
Courriel : info@tiac.ca

Tout le personnel de l'ACIT travaille à distance. Si vous souhaitez nous parler de votre commandite, veuillez envoyer un courriel à info@tiac.ca et nous vous rappellerons.

Nous vous remercions pour votre soutien continu!

PLATINE

√

Programme	1 500 \$ (VENDU)	
Audiovisuel	1 500 \$ (VENDU)	

OR

√

Présentation du conférencier principal/motivateur	1 000 \$ (VENDU)	
Insigne nominatif*	1 000 \$ (VENDU)	
Cartes-clés*	1 000 \$ (VENDU)	
Bureau d'inscription	1 000 \$ (VENDU)	
Traduction	1 000 \$ (ILLIMITÉE)	

ARGENT

√

Réception des fabricants et des distributeurs	550 \$ chacun (ILLIMITÉE)	
Déjeuner	500 \$ chacun (1 DISPONIBLE)	
Dîner	500 \$ chacun (1 DISPONIBLE)	

BRONZE

√

Pauses rafraîchissements	250 \$ chacun (1 DISPONIBLE)	
--------------------------	------------------------------	--

* Le commanditaire sera responsable des frais de conception, production et d'expédition.

** Les prix ne comprennent pas le 13 % TVH. Une facture vous sera envoyée par courriel dans l'espace de deux jours de travail.

*** Le paiement est dû avant le 1er septembre 2021 pour être inclus dans le programme imprimé et sur la signalisation.

Coordonnées

Informations de facturation (si pas le même)

Entreprise : _____	Entreprise : _____
Nom du Contact : _____	Nom du Contact : _____
Adresse Postale : _____	Adresse Postale : _____
_____	_____
Courriel : _____	Courriel : _____
Tél : _____	Tél : _____

Politique d'annulation de commandites : Une fois qu'une facture pour un commandite a été émise, les annulations de tout ou de certaines commandites qui sont faites avant le 15 août 2021 donneront droit à l'Association Canadienne de l'Isolation Thermique à des frais d'annulation de 25 % de la valeur du commandite pour lequel l'annulation est demandée. Les annulations ne seront pas permises après le 15 août 2021. Après cette date, les commanditaires seront garants de l'entièreté de la valeur de la commandite, et de toute collecte qui pourrait s'ensuivre telle que déterminée comme étant raisonnable par l'ACIT. Les notifications d'annulation doivent être reçues sous forme écrite par l'ACIT. **L'ACIT ne sera pas tenue responsable des dépenses liées à l'annulation de la conférence si les restrictions Covid ne sont pas levées.**